

» paganisme avec sa barbare férocité, l'hérésie avec ses  
 » ruses et ses fureurs, la philosophie avec l'orgueilleux  
 » fanatisme de son délire. Voyons le Christianisme terras-  
 » ser successivement ces trois adversaires, et concluons  
 » que notre religion est l'ouvrage du Très-Haut. (*L'Apôtre  
 » des chaumières, Symbole*). »

» Tout catholique qui reconnaît, dans l'Église, une au-  
 » torité infaillible établie par Jésus-Christ, doit en consé-  
 » quence regarder *comme hors de la voie du salut*, tous  
 » ceux qui n'y sont point soumis. De là cette maxime  
 » dont les ennemis de notre foi ont tant abusé: *Hors de  
 » l'Église catholique, point de salut*. Ici, l'imagination se  
 » déconcerte, et la raison semble d'abord justifier ses alar-  
 » mes. — Il est naturel, sans doute, que l'erreur tolère  
 » l'erreur, que les ténèbres se concilient avec les ténèbres;  
 » mais que la vérité et le mensonge, que le *oui* et le *non*  
 » fassent un pacte de tolérance, que la vraie religion ad-  
 » mette et supporte les erreurs de toutes les autres, c'est  
 » ce qui ne saurait être, c'est ce qui ne sera jamais. Au  
 » moment du déluge, hors de l'arche de Noé, il ne se trou-  
 » vait que destruction et mort; hors de l'Église catholique,  
 » il n'est point de salut. L'Église le professe hautement et  
 » clairement; elle le répète à l'enfance comme à l'âge  
 » mûr: Hors de l'Église catholique, point de salut. Est-ce  
 » à dire pour cela qu'elle damne tous ceux qui ne sont pas  
 » dans son sein? Non, mais elle annonce seulement que la  
 » vérité est une comme Dieu est un, et que ceux-là sont  
 » hors la route du ciel, qui s'écartent *volontairement* de  
 » la vérité. Mérite-t-elle pour cela le nom d'intolérante que  
 » tant d'incrédules se plaisant à lui donner? Non, mille  
 » fois non (*L'Apôtre des chaumières, ibid.*). »

## ÉGLISE (BÉNÉDICTION D'UNE).

Voyez *Bénédictions*.

## ÉGLISE (CHEF VISIBLE DE L').

Voyez *Pape*.

## ENFANCE (ŒUVRE DE LA SAINTE-).

*Quis genuit mihi istos? Ego sterilis et non pariens,  
 transmigrata et captiva; et istos quis enutrivit* (Isa. XLIX,  
 21)? Qui m'a donné ces enfants, à moi qui étais stérile et  
 qui n'enfantais pas? J'étais exilée et captive : qui donc  
 les a nourris?

« Mes Frères, quand vous entendez citer ces paroles au  
 sujet de la solennité qui nous rassemble, ne vous semble-  
 t-il pas que ce n'est pas un prophète, que c'est un témoin,  
 un apôtre qui raconte ce qu'il a vu? Oui, une autre Jérusalem,  
 celle dont la Jérusalem des Juifs n'était que la figure,  
 l'Église de Jésus-Christ, peut s'étonner à son tour de la fé-  
 condité que le Seigneur lui accorde dans des conditions si  
 désavantageuses pour elle : poursuivie, opprimée chez des  
 peuples païens, exilée et captive dans ses enfants et dans  
 ses ministres, elle peut, à la vue de ces millions d'enfants  
 perdus qu'on élève dans son sein, ou qu'on envoie habiter  
 le ciel, s'écrier à bien plus forte raison que Jérusalem :  
*Qui m'a donné ces enfants?* Ce ne sont pas leurs parents  
 qui les ont enfantés pour moi; ce ne sont pas eux qui les  
 ont instruits de ma divine doctrine, qui ont fait couler sur  
 leurs fronts l'eau salulaire du baptême, qui de païens  
 qu'ils étaient, d'enfants de damnation, en ont fait des anges  
 pour le ciel, des chrétiens, mes enfants et les enfants de  
 Dieu. Hélas! non, leurs parents les ont mis au monde, mais,  
 plus cruels que la bête féroce du désert, à peine les avaient-  
 ils donnés à la vie, qu'ils les ont donnés à la mort; ils s'en  
 sont défaits comme d'un fardeau importun; et pourtant ils  
 vivent, ils vivent à jamais dans le ciel ou sur la terre. Qui  
 donc les a nourris? *Et istos quis enutrivit?*

» Vous avez nommé sans doute, Mes Frères, l'admirable  
 association qui a pour but d'élever, d'instruire et de bap-  
 tiser les enfants des infidèles; vous avez nommé l'associa-  
 tion de la Sainte-Enfance.

» C'est d'elle que je suis chargé de vous parler aujour-  
 d'hui, c'est à elle que je viens vous intéresser, c'est pour  
 elle que je viens vous demander une aumône qui doit être

employée au baptême, au rachat ou à l'éducation de ces pauvres enfants, qui ne rencontrent de parents sur la terre que pour leur donner la mort de l'âme avec la mort du corps.

» Je me bornerai à vous signaler les principaux caractères de l'œuvre de la Sainte-Enfance, et je vous montrerai que c'est : 1<sup>o</sup> une œuvre éminemment catholique; 2<sup>o</sup> éminemment facile; 3<sup>o</sup> éminemment méritoire.

» Et d'abord, œuvre de la Sainte-Enfance, œuvre éminemment catholique.

» C'est un spectacle bien touchant, Mes Frères, celui que présente un pauvre petit orphelin accablé de misère, de froid et de faim, qui réclame de votre charité le morceau de pain qui doit lui sauver la vie; il n'est pas de cœur assez dur pour résister à une semblable misère. Ce n'est pas là pourtant le comble de l'infortune. Il est une vie bien plus précieuse que celle du corps, c'est la vie de l'âme; il est une misère qui appelle bien autrement la compassion, c'est celle d'une âme en danger de périr pour l'éternité; et si l'homme au cœur droit ne peut comprendre comment un homme ne se laisserait pas attendrir à la vue d'un enfant lui demandant le morceau de pain qui doit lui sauver une vie mortelle, le chrétien non plus ne peut comprendre qu'une âme qui aime Dieu ne se laisse pas vaincre par le spectacle déchirant de milliers d'enfants infortunés, exposés non-seulement à la perte de la vie, mais à la perte de l'éternité.

» C'est cette pensée, Mes Frères, qui a inspiré l'œuvre de la Sainte-Enfance. « Arracher à la mort, dit la notice de l'illustre fondateur, Monseigneur de Forbin-Janson, une multitude d'enfants nés de parents infidèles, que le caprice et la misère, les superstitions et la barbarie la plus hideuse et la plus dénaturée détruisent par centaines de milliers, soit dans les eaux des fleuves et les abîmes de la mer, soit sous la dent des chiens et des pourceaux; ouvrir par le baptême le ciel au plus grand nombre possible de ces infortunés, telle est la pensée dominante de l'association de la Sainte-Enfance. »

» Pensée éminemment catholique! elle embrasse tous les lieux et tous les peuples, car elle ne se borne plus

aujourd'hui à la Chine où l'œuvre a commencé, elle assiste soixante missions dans l'univers entier.

» Pensée éminemment catholique! elle comprend tous les enfants de la grande famille humaine comme but ou comme instrument.

» Il s'agit, pour ceux qui jouissent du bienfait de la foi, de faire briller son flambeau à des yeux encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie, de seconder par leurs aumônes et par leurs prières ceux qui ont reçu de Dieu la mission d'aller enseigner et baptiser toutes les nations et de prêcher l'Évangile à toute créature. Il s'agit pour nous, qui avons été si miséricordieusement favorisés de Dieu dès notre naissance du bienfait de la rédemption, d'en faire part à d'innocentes créatures, qui sans nous ne le recevront jamais, et qui, élevées par le moyen de nos aumônes, travailleront un jour de concert avec leurs héroïques missionnaires à la conversion de leur malheureux pays.

» Admirez ici, Mes Frères, l'étonnante fécondité des œuvres divines! L'œuvre de la Sainte-Enfance est née de l'œuvre de la Propagation de la Foi; elle rivalise de zèle avec son aînée, et loin de se nuire en aucune manière, ces deux associations s'entraident, se fortifient mutuellement.

» 2<sup>o</sup> C'est souvent par les moyens les plus faibles en apparence, Mes Frères, que Dieu se plaît à opérer les plus grandes choses, c'est là le véritable cachet des œuvres de Dieu. L'œuvre de la Sainte-Enfance est de ce nombre; toutefois hâtons-nous d'ajouter que la part que chacun apporte dans l'entreprise n'est pas la même pour tous.

» Ah! puissiez-vous comprendre ce qu'il y a de grand, de généreux dans la tâche qu'accepte volontairement l'intrépide missionnaire! vous comprendrez par là ce que peut la charité chrétienne inspirée par l'esprit de Dieu, et combien faible est la part de sacrifice qu'on réclame de nous dans cette œuvre de zèle et de dévouement. Mais pour juger parfaitement de l'héroïsme de ces vertus, il nous faudrait assister à une de ces scènes émouvantes d'adieux qui se passent au départ de ces généreux apôtres; il faudrait les voir abandonnant patrie, amis, famille, et jusqu'à l'espérance de les revoir, s'en aller sur la seule foi de leur mission, traversant les mers et les fleuves, les déserts

et les solitudes, chercher des âmes jusqu'aux extrémités de la terre. Il faudrait suivre tous leurs pas, compter tous leurs dangers : danger sur mer et sur terre, dans les champs et dans les forêts, de la part des hommes bien souvent plus altérés de sang, plus cruels que les animaux les plus terribles. Ceux-là du moins respectent leurs semblables : le lion ne déchire pas le lion, le tigre n'étrangle pas le tigre, tandis que l'homme trempe souvent ses mains dans le sang innocent de son frère.

» Une des dernières annales nous en fournit encore la preuve. Voici le fait. Une de ces maisons d'orphelins élevés par l'association de la Sainte-Enfance avait été envahie par des Chinois révoltés ; plusieurs de ces innocentes créatures avaient déjà été immolées à leur barbarie, avec des chrétiens qui étaient allés chercher un refuge aux pieds des autels, lorsque le directeur de l'établissement, le vénérable P. Louis Massa, se présente à la porte de l'église pour apaiser les rebelles. Mais à peine ce digne prêtre s'est-il montré qu'il tombe percé de plusieurs coups. Un petit enfant se jette alors aux genoux des rebelles, les conjurant d'épargner cette innocente famille : pour toute réponse il voit un sabre se lever sur sa tête. Mais cette vue ne l'effraie point ; il joint ses petites mains et présente son cou au meurtrier. — Arrête, malheureux ! c'est peut-être ton sang que tu vas frapper, il doit te suffire de l'avoir une fois exposé à la mort... mais non, le vautour quand il étrangle une colombe la laisse quelquefois s'échapper, mais c'est pour prolonger son agonie, c'est pour enfoncer plus avant ses serres dans sa poitrine, — le cruel, sans pitié pour l'âge et pour l'innocence de sa victime, l'étend mort à ses pieds et lui donne ainsi sans s'en douter la couronne du martyr. Le reste de ces pauvres enfants dut prendre la fuite pour ne pas être massacrés.

» Voilà, voilà les hommes avec lesquels vos apôtres doivent traiter, chers associés de la Sainte-Enfance ! Ah ! vous le voyez, ceux-là paient avec leurs souffrances, leur santé, leur vie, le tribut que nous acquittons avec quelques oboles. Car que nous demande-t-on à nous, pour soutenir ces courageux apôtres de la foi ? Nous demande-t-on de voler sur leurs traces, de courir les chances du naufrage, de la

prison et de la mort ? Non, on nous laisse goûter les douceurs de l'air natal et de la famille. Vous demande-t-on de longues prières, des jeûnes, des aumônes proportionnés à la multitude de vos péchés ? Non, on vous demande chaque jour la plus courte des prières, un *Ave Maria*, avec cette petite invocation : *Vierge Marie, priez pour nous et pour les pauvres petits enfants infidèles*, et l'on vous permet encore d'appliquer une fois pour toutes à cette intention la prière que tout chrétien récite le matin et le soir. On vous demande encore une faible aumône, chaque mois on vous demande cette pièce de monnaie qu'un pauvre ne refuse pas à un plus pauvre que lui : tous les mois une pièce de cinq centimes ! Et il fallait qu'il en fût ainsi, Mes Frères, par cela même que l'œuvre est universelle, elle devait être à la portée de toutes les bourses, de tous les moyens. Aussi l'œuvre de la Sainte-Enfance est elle connue partout : dans la maison du riche comme dans la chaumière du pauvre, dans les plus humbles villages comme dans les villes les plus opulentes, et, chose consolante à dire, dans cette paroisse comme dans beaucoup d'autres, on compte plusieurs de ces maisons bénies où non-seulement les maîtres et les serviteurs sont inscrits sur ses pages, mais où l'enfant au berceau, le nouveau-né à peine entré dans l'Église, est mis au nombre de ses associés. Heureux enfant ! qui ne parle pas encore et évangélise déjà, qui, à peine régénéré dans les eaux du baptême par l'aumône offerte en son nom, fait participer à l'héritage du ciel qui vient de lui être assuré, d'infortunés enfants exposés à ne le connaître jamais.

» C'est grâce à la facilité de ces conditions, Mes Frères, que l'œuvre s'est si rapidement répandue, et que son pieux trésor se grossissant chaque année, elle peut réaliser aujourd'hui d'aussi beaux résultats. Il faut que nous en disions ici un mot pour votre édification. Vous n'imaginerez jamais, Mes Frères, le chiffre énorme que l'on peut atteindre en recueillant ainsi, de main à main, une pièce de cinq centimes par mois. Eh bien ! voyez comme Dieu sait conduire les entreprises qu'il inspire et qu'il protège. En 1843, lors de la fondation de l'œuvre, la recette de l'année s'éleva à peu près à 23,000 fr. ; mais aujourd'hui, à peine vingt ans plus tard, ce chiffre est presque devenu 60 fois

plus considérable; il dépasse de beaucoup la somme d'un million. Vous allez me dire peut-être que cette somme doit maintenant suffire aux dépenses annuelles, et qu'il n'est pas besoin de grossir notre aumône... Mes Frères, la charité chrétienne ne s'arrête pas en si beau chemin; avec ses ressources, elle augmente chaque année ses résultats; l'œuvre s'étendra davantage encore, on augmentera le nombre des enfants qu'on élève. Il s'accroît déjà à raison de 10,000 par an, disait le dernier compte-rendu; eh bien! on l'augmentera encore davantage. On augmentera surtout le nombre des malheureux qu'on pourra baptiser. Depuis la fondation de l'œuvre, on en a déjà baptisé trois millions qui sont morts après le baptême; trois millions d'anges par conséquent que les associés de la Sainte-Enfance ont envoyés au ciel, trois millions de protecteurs qu'ils se sont assurés auprès de Dieu. Phalange nombreuse qui verra ses rangs s'élargir chaque année dans de nouvelles proportions! Oui, l'œuvre de la Sainte-Enfance, à cause de la facilité de ses moyens, deviendra une œuvre véritablement universelle, et ne s'arrêtera que quand la terre manquera à son activité.

» 3<sup>o</sup> Il me reste à vous montrer, Mes Frères, que l'œuvre de la Sainte-Enfance est une œuvre éminemment méritoire.

» Avez-vous jamais considéré avec quelque attention toutes les spéculations auxquelles on se livre de nos jours quant aux intérêts matériels? Il n'y a pas de moyens que l'on n'emploie pour faire fructifier ses fonds: outre le commerce et l'industrie qui gagnent tous les jours en activité, en développement, ce sont des caisses d'épargne, des assurances, des loteries de tout genre; on calcule le placement le plus avantageux, les chances les plus favorables de gain. Tout cela pour des richesses qui du jour au lendemain peuvent nous quitter, et qui du reste ne nous procureront pas un seul instant de vrai bonheur. Soit, poursuivons ce calcul. Si je venais vous dire: Je connais un placement assuré pour vos fonds, une caisse d'épargne qui vous rapportera au centuple la somme que vous y aurez déposée; sans doute vous n'hésiteriez pas à lui confier vos économies.

» Mes Frères, ce placement si avantageux, si productif,

ce sont les bonnes œuvres, comme celles de la Sainte-Enfance. Je dis qu'il rapporte au centuple, car en compensation de la somme chétive de quelques centimes, vous vous procurerez un trésor immense de mérites devant Dieu, que vous ne laisserez pas à la mort comme tous les autres, mais qui vous accompagnera au tribunal du souverain Juge. Vous allez le comprendre à l'instant.

» En vertu du principe d'association et de la réversibilité des mérites, du moment que vous prenez rang dans l'association de la Sainte-Enfance, votre prière, votre aumône vous donnent droit à tous les fruits, à tous les mérites de l'œuvre elle-même: mérites des apôtres, mérites des confesseurs, mérites des martyrs. Oui, vous catéchisez, vous prêchez, vous baptisez par toutes ces bouches et toutes ces mains, instruments de votre zèle; vous avez part à tout ce qu'ils entreprennent, à tout ce qu'ils accomplissent, à tout ce qu'ils souffrent pour l'amour de Dieu et le salut des hommes: car c'est par le moyen de votre aumône qu'eux-mêmes peuvent accomplir toutes ces bonnes œuvres. Quand donc ils s'épuisent à courir après la brebis égarée, quand ils pleurent sur la ruine de leur troupeau dévasté par des hordes sauvages, quand leurs chairs sont déchirées par les verges des mandarins, ce sont vos sueurs, ce sont vos larmes, c'est votre sang qui coule.

Chaque jour, par conséquent, à chaque heure du jour, votre trésor s'emplit d'une foule de mérites devant Dieu; et sans quitter vos foyers, sans exposer votre repos, presque sans y penser, vous l'enrichissez de tous les biens qui sont la récompense des plus héroïques vertus. Avais-je raison de vous dire que la somme minime que vous avanceriez vous rapporterait bien au-delà de vos espérances!

» C'est là, Mes Frères, c'est là le trésor dont Jésus-Christ voulait parler à ses apôtres quand il disait: *Amassez, amassez des richesses, non pas celles que les vers et la rouille ou les voleurs peuvent vous enlever, mais celles qui vous resteront à jamais dans l'éternité. (L'Apôtre des Chaumières, Circonstances).* »

## ENFANTS (DEVOIRS DES).

I. — L'honneur et le respect qu'un fils rend à son père et à sa mère en qualité de fils, est, selon saint Thomas d'Aquin, un acte de piété, laquelle, dit ce saint docteur, n'est pas due à toutes sortes de personnes indifféremment, mais seulement à nos parents et à notre patrie. La raison qu'il en apporte, est que la piété, en tant que vertu morale, tient son rang immédiatement après la religion. Or, comme la religion rend son culte et sa vénération à Dieu, en raison de son excellence singulière et infinie, *en tant que premier principe de tout être*, — de même la piété rend aux parents et à la patrie le respect et la révérence qui leur sont dues de notre part, *en tant que seconds principes de notre être*; et comme il n'y a que les parents et la patrie qui puissent passer pour les seconds principes de notre être, la piété les regarde donc d'une manière spéciale et propre.

II. — Ici, la loi de Dieu est formelle, car elle dit aux enfants :

« Tes père et mère honoreras,  
« Afin de vivre longuement. »

III. — L'honneur auquel ce commandement oblige les enfants, renferme trois choses, savoir : la *dilection*, la *soumission* et le *service*. 1<sup>o</sup> L'amour et la dilection, parce que cet acte de dilection est si essentiel à l'honneur, que la théologie en fait l'origine, la racine et la source; — *Dilectio radix est honoris*. Otez l'amour du respect, celui-ci n'est plus qu'un vain compliment et une civilité extérieure. 2<sup>o</sup> Cet honneur marque la soumission, parce que ce n'est pas assez de porter respect à ceux qui nous ont donné la vie, il faut encore déférer à leur sentiment en tout ce qui est licite, et se reconnaître tellement dépendant de leur conduite, qu'on ne fasse rien sans leur avis ou leur ordre. 3<sup>o</sup> Cet honneur doit aussi et principalement être accompagné de services réels, parce que Dieu ne se contente pas d'un cœur qui aime ou d'un esprit soumis, mais qu'il exige des preuves matérielles de cet amour et

de cette soumission. Saint Bonaventure nous semble avoir renfermé en trois mots toutes les obligations du précepte qui nous occupe, lorsqu'il a dit : *Est honor dilectionis, est honor reverentia, est honor obsequii*.

— Les devoirs des enfants envers leurs pères et leurs mères se réduisent à trois : 1<sup>o</sup> A l'honneur et au respect, parce qu'ils tiennent à leur égard la place de Dieu, et que les enfants ont reçu d'eux la vie et tout ce qu'ils ont; 2<sup>o</sup> à l'obéissance et à la soumission, parce que la jeunesse ayant besoin de conseil et de conduite, de qui les peuvent-ils mieux prendre et recevoir que de leurs parents qui ont plus d'expérience, plus d'affection et plus d'intérêt dans tout ce qui regarde leur bien? 3<sup>o</sup> au secours et à l'assistance qu'ils leur doivent dans leurs besoins et leurs nécessités.

— Trois motifs tirés de l'Écriture sainte nous obligent d'honorer, d'aimer, de servir nos pères et nos pères : 1<sup>o</sup> *Filii, obedite parentibus vestris in Domino, hoc enim justum est* (ad Ephes. vi, 1); Enfants, obéissez dans le Seigneur à vos pères et vos mères, CAR CELA EST JUSTE. 2<sup>o</sup> *Filii, obedite parentibus per omnia, hoc enim placitum est in Domino* (ad Coloss. iii, 20). Enfants, obéissez à vos pères et à vos mères en tout (ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu), CAR CELA EST AGREABLE A DIEU. 3<sup>o</sup> *Honora patrem tuum et gemitus matris tuæ ne obliviscaris : memento quoniam nisi per illos natus non fuisses, et retribue illis, quomodo et illi tibi* (Eccli. vii. 29 et 30). Honorez votre père de tout votre cœur, et n'oubliez pas les douleurs de votre mère. Souvenez-vous que vous ne seriez point né sans eux, et FAITES TOUT POUR EUX, COMME ILS ONT TOUT FAIT POUR VOUS.

— Les enfants respecteront comme ils le doivent leurs parents, 1<sup>o</sup> s'ils aiment leurs personnes d'un amour véritable et sincère; 2<sup>o</sup> s'ils supportent les défauts, les faiblesses et les infirmités de leur corps et de leur esprit; 3<sup>o</sup> s'ils leur obéissent en tout ce qui n'est point contraire à la loi de Dieu.

— Il y a trois sortes de commandements que les pères et les mères peuvent faire à leurs enfants : 1<sup>o</sup> pour leur bien spirituel et temporel, leur éducation chrétienne, le

service de Dieu, etc.; 2<sup>o</sup> pour des choses qui sont contraires à la loi de Dieu; 3<sup>o</sup> pour le choix d'un état de vie, d'un mariage, etc. Les enfants doivent obéir aux premiers commandements, ne jamais obéir aux seconds, et obéir aux troisièmes, sans cependant y être *toujours* obligés.

— 1<sup>o</sup> Dieu permettra que vous soyez traité par vos enfants de la même manière que vous aurez traité vos parents. 2<sup>o</sup> Comme une longue et heureuse vieillesse fait la récompense de l'amour et du respect des enfants envers leurs parents, de même une mort avant l'âge fait la punition de leur dureté.

— Le Sage nous enseigne les moyens de nous acquitter de nos devoirs envers nos pères et nos mères : *In opere, dit-il, et sermone, et omni patientia honora patrem tuum* (Eccl. iii, 9). Honorez votre père par actions, par paroles et par toute sorte de patience.

IV. — *Honora patrem tuam et matrem tuam, ut sis longævus super terram* (Exod. xx, 12). Honorez votre père et votre mère, afin que vous viviez longtemps sur la terre.

*Maledictus qui non honorat patrem suum, et matrem* (Deuter. xxvii, 16)! Maudit soit celui qui n'honore point son père et sa mère!

*Qui affligit patrem et fugat matrem, ignominiosus est et infelix* (Prov. xix, 26). Celui qui afflige son père et met en fuite sa mère, est infâme et malheureux.

*Oculum qui subsannat patrem et qui despicit partum matris suæ, effodiant eum corvi de torrentibus, et comedant eum filii aquilæ* (Prov. xxx, 17)! Que l'œil qui insulte à son père et qui méprise l'enfantement de sa mère (1), soit arraché par les corbeaux des torrents et dévoré par les enfants de l'aigle!

*Mandatum primum in promissione* (ad Ephes. vi, 99). Le commandement qui ordonne d'honorer son père et sa mère, est le premier précepte où il y ait une promesse.

*Honorandus est pater, sed obediendum est Deo; amandus est generator, sed præponendus est Creator* (Saint Au-

(1) Au lieu de l'Enfantement de sa mère, le texte hébreu porte : « l'Obéissance qu'il doit à sa mère. »

gustin, *Serm. 7 de Verb. Domini*). Il faut honorer son père, mais il faut obéir à Dieu; il faut aimer celui qui nous a mis au monde, mais il faut lui préférer le Créateur de toutes choses.

V. — « Enfants, vainement direz-vous, protesterez-vous que vous aimez vos parents : pourra-t-on le croire, quand on vous verra prendre avec eux un air fier et hautain, dédaigner leurs avis, ou ne les consulter en rien; rougir d'eux quand ils sont pauvres et de basse condition; quand on vous entendra leur parler avec dureté, leur adresser des reproches, relever leurs fautes, publier leurs défauts et leurs faiblesses; quand on vous verra les contrister sans cesse par votre désobéissance et votre insubordination, mépriser leurs ordres, ou ne leur obéir qu'avec chagrin et en murmurant? Pourra-t-on croire surtout que vous les aimez, quand on vous verra insensibles à leurs peines, les délaisser dans leurs besoins, leur refuser ou ne leur donner qu'à regret les secours que leur état de misère ou de maladie, ou les infirmités de la vieillesse leur rendent indispensables (L'Apôtre des Chaumières, Commandements)? »

« Le patriarche Joseph était arrivé à la dignité de vice-roi d'Égypte. Cependant, aussitôt qu'il apprend que son père Jacob arrive dans ce royaume, il quitte le palais de Pharaon et court au-devant de lui avec un magnifique cortège. A son approche, il descend de son char, se jette aux genoux de ce vénérable vieillard, les arrose des larmes que font couler le respect et la tendresse, et n'hésite pas à le présenter au roi, quoique la profession de berger, exercée par Jacob, fût réputée comme vile parmi les Égyptiens (*Id., ibid.*). »

« Enfants, si vous êtes soumis et obéissants à vos parents, si vous vous montrez souples et dociles sous la main paternelle qui dirige vos jeunes années, comme l'enfant Jésus votre modèle, vous croîtrez en âge et en sagesse devant Dieu et devant les hommes. Guidés par leurs conseils, éclairés de leur expérience, vous échapperez aux écueils de l'âge critique des passions; vous ferez, par la sagesse de votre conduite dans votre jeunesse, la joie et la gloire de votre famille; vous vous

» attirerez, dans un âge plus avancé, l'estime et le respect  
 » des hommes; vous vous préparerez une heureuse vieil-  
 » lesse, une vieillesse sans regrets et sans remords, une  
 » vie entière pleine de bonnes œuvres et comblée des béné-  
 » dictions de Dieu (*Id., ibid.*). »

« Il y avait à Cîteaux, dit saint Bernard, un jeune homme  
 » pervers et rebelle, qui menait une vie dissolue et scan-  
 » daleuse. En vain son père lui avait-il prodigué les avis,  
 » avait-il eu recours aux menaces et aux corrections. Le  
 » fils s'y était montré sourd et insensible. Un jour, las des  
 » remontrances et des corrections de son père, il entre  
 » dans une telle fureur que, se jetant brutalement sur lui,  
 » il le renverse, le prend par les cheveux et le traîne le  
 » long des degrés d'un escalier. Arrivé au milieu, il allait  
 » le traîner plus loin, quand l'infortuné père élevant la  
 » voix : Arrête, malheureux, s'écria-t-il, arrête! ne va pas  
 » plus loin; à ton âge, je n'ai entraîné mon père que jus-  
 » que-là (*Id., ibid.*)! »

» Voyez *Amour des Parents.*

#### ENFANTS (ÉDUCATION DES).

I. — Il s'agit ici du sujet le plus important et peut-être même le plus nécessaire de toute la morale chrétienne: de la bonne ou mauvaise éducation des enfants dépend ordinairement leur bonne ou mauvaise vie, la paix et l'union des familles, le bon ordre des états, la conservation de la piété, le triomphe de la religion.

Dans cette matière si considérable, il faut que le prédicateur partage de telle sorte son discours, qu'il fasse sentir la grandeur du mal que causent les parents par leur négligence criminelle, qu'il les instruisse des moyens à prendre pour bien élever ceux que Dieu a confiés à leurs soins, et qu'enfin il leur fasse entendre que leur salut est attaché à celui de leurs enfants.

II. — Les pères et mères doivent à leurs enfants: 1<sup>o</sup> l'éducation, et 2<sup>o</sup> un état.

L'éducation renferme trois choses, savoir: l'instruction, l'exemple et la correction. — Il est certain que les parents

doivent être les premiers maîtres de leurs enfants; dès leur plus tendre jeunesse et même dès l'enfance, lorsque leurs cœurs et leurs esprits dociles commencent à être susceptibles des impressions qu'on veut leur donner, on doit leur inculquer des sentiments de piété, de crainte de Dieu et d'horreur du péché; à mesure qu'ils avancent en âge et que leur raison se fortifie, on doit leur développer davantage les premières instructions qu'on leur a données d'abord, et tâcher de perfectionner cette première ébauche par de nouvelles connaissances et de nouveaux enseignements proportionnés à leur âge et à leur capacité. Ce n'est pas qu'il faille négliger de leur inspirer les sentiments d'honneur qui conviennent à leur état et à leur naissance; mais on veut faire comprendre que les parents doivent avoir plus de zèle à former leurs enfants aux vertus chrétiennes qu'aux sentiments d'honneur et aux usages du monde: autrement, ils jetteraient dans leurs esprits des semences funestes de vanité et d'ambition. — Comme la vertu et le vice s'apprennent plus promptement et plus efficacement par les exemples que par les instructions, les parents ne sont pas moins obligés de donner à leurs enfants ces bons exemples. — La correction remédie ordinairement aux fautes que les enfants peuvent commettre et en empêche les suites. — Les parents doivent penser sérieusement et de bonne heure à établir leurs enfants, selon leur état et leur condition, *mais plus encore suivant la volonté de Dieu.* Il y a deux choses à observer sur ce point: Prendre garde de porter des enfants à embrasser l'état religieux ou ecclésiastique, s'ils n'en ont pas la vocation ni les talents; ne pas s'y opposer, quand ils ont cette vocation et ces talents.

— En donnant l'être aux hommes, Dieu leur donne en même temps ou du moins leur destine trois sortes de vie qui nous révèlent trois sortes de soins et de providences à leur égard. Il leur donne la vie naturelle, et pourvoit ensuite à ce qui est nécessaire à leur conservation; il les destine à une vie immortelle qui est la fin pour laquelle il les a créés: c'est pourquoi il a, à leur égard, une seconde providence surnaturelle qui leur prépare les grâces et les moyens nécessaires à leur salut. Enfin, il les fait

naître parmi les autres hommes et vivre de la vie civile: ce qui fait que par une troisième providence que nous appelons vocation, et qui est en partie naturelle et en partie surnaturelle, il les appelle à un état déterminé, à un genre spécial de vie.

Or, c'est en ces trois choses que les pères et les mères doivent imiter Dieu dont ils tiennent la place à l'égard de leurs enfants. 1<sup>o</sup> Comme ce sont eux dont Dieu se sert pour leur donner la vie naturelle, ils doivent, à l'exemple de Dieu, pourvoir avec amour à l'entretien et à la conservation de cette existence matérielle. — 2<sup>o</sup> Ils doivent contribuer à leur salut par une bonne éducation, qui est une seconde vie morale, infiniment plus noble que la première, en les élevant dans la vertu, chemin du ciel. — 3<sup>o</sup> Ils doivent les aider à s'établir dans la vie civile, en secondant leur naturel et leur vocation.

Les enfants seront un jour la consolation ou l'affliction de leurs parents, selon la bonne ou la mauvaise éducation qu'ils en auront reçue.

— La mauvaise éducation des enfants est une espèce de péché originel: 1<sup>o</sup> c'est le péché des parents qui le commettent par leur négligence et par une prévarication toute visible au plus essentiel de leurs devoirs, péché énorme comme on peut le voir par la manière dont saint Paul en parle, péché presque universel et qui en comprend une infinité d'autres, péché qui enveloppe toute la postérité de ceux qui le commettent personnellement; 2<sup>o</sup> c'est un péché héréditaire dans les enfants qui reçoivent les maux, c'est-à-dire, les vices de leurs parents avant de jouir de la succession de leurs biens.

III. — *Ego sum Dominus Deus tuus, zelotes, visitans iniquitatem patrum in filios in tertiam et quartam generationem eorum qui oderunt me* (Exod. x, 3). Je suis le Seigneur votre Dieu, le Dieu jaloux qui venge l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération, dans tous ceux qui me haïssent.

*Magis honorasti filios tuos quam me* (I Reg. II, 29). Vous avez plus honoré vos enfants que moi.

*Audi, fili mi, disciplinam patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ* (Prov. I, 8). Mon fils, écoutez les instruc-

tions de votre père, et n'abandonnez point la loi de votre mère.

*Qui parcit virgæ, odit filium suum; qui autem diligit illum, instanter erudit* (Prov. XIII, 24). Celui qui épargne la verge, hait son fils; mais celui qui l'aime, s'applique à le corriger.

*Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea* (Prov. XXII, 6). Le jeune homme, dans sa vieillesse même; n'abandonnera point sa première voie.

*Filii tibi sunt? erudi illos, et curva illos a pueritia illorum* (Eccli. VII, 25). Avez-vous des enfants? instruisez-les bien et accoutumez-les au joug dès leur enfance.

*Quanto amplius diligunt filios patris, tanto amplius ad bonam vitam compellunt* (saint Augustin, *Epist.* 167). Plus les pères aiment tendrement leurs enfants, plus ils les excitent à se bien conduire.

*Adolescentes magis metu quam ratione revocantur a vitio* (saint Ambroise, *de Josepho patriarcha*). C'est plutôt la crainte que la raison qui détourne du vice les jeunes gens.

*Meminisse debent patres, quia et ipsi fuerunt filii, et noluerunt utique exacerbari a patribus; filii quoque cognoscere debent quod futuri sunt patres, et nolent inhonorari ab eis. Idcirco utrique exhibeant invicem, quod exquirunt ab invicem* (saint Ambroise, *Epist. ad Epiph.* 6.) Les pères doivent se souvenir qu'ils sont fils d'autres pères, et qu'ils n'ont pu souffrir d'être maltraités de leurs parents; mais les enfants doivent aussi songer que peut-être ils seront un jour pères et qu'ils ne voudraient pas que leurs enfants les déshonorassent. C'est pourquoi, qu'ils rendent réciproquement les devoirs qu'ils exigent les uns des autres.

*Magnum depositum habent parentes, filios* (saint Chrysostome, *homil. 9 in Epist. ad Hebr.*). Les enfants sont un grand dépôt que Dieu a confié aux parents.

*Apostoli estis familiæ vestræ; hanc Apostolus vocat ecclesiam domesticam; huic præsidetis, hanc instruitis* (Id., *ibid.*, in hæc verba: *Ecclesia domestica*). Pères et mères, vous êtes les apôtres de votre famille que saint Paul nomme une église domestique; vous êtes les adminis-



trateurs de cette église pour la conduire, et vous en êtes les docteurs pour l'instruire et l'enseigner.

*Libri sunt labia parentum, nempe ad erudiendos filios* (saint Chrysostome, *lib. advers. vituperat. vite monast.*). Les lèvres des parents sont des livres qui instruisent leurs enfants.

IV. — « Les enfants ont droit à un entretien honnête » selon leur condition. Pesez bien ce mot : *Selon leur condition*, car il concerne les riches aussi bien que les pauvres. Mais pourquoi, pères et mères, pourquoi flatter et entretenir l'orgueil et la vanité en dépassant vos ressources ? Pourquoi cet étalage de luxe dont vous eussiez rougi pour vous-mêmes dans le temps ? Pourquoi cette étonnante profusion de rubans, ce prodigieux amas de colifichets qui ornent, je me trompe, qui déparent celles qui les portent ?... Pères et mères, c'est vous qui êtes répréhensibles dans le luxe de vos enfants, c'est vous qui faites infiltrer dans leurs jeunes cœurs le désir effréné d'attirer l'attention, de capter les regards (*L'Apôtre des chaumières*, Commandements, I).

« Un père, une mère aiment nécessairement leurs enfants ; mais cet amour ne doit jamais dégénérer en faiblesse, encore moins doit-il se dénaturer en injustes préférences. Vos enfants ont tous les mêmes droits à votre affection, pères et mères, car ils sont tous votre chair et votre sang. La prédilection que vous avez pour l'un est donc une injustice pour les autres. Aimez-les tous d'un amour égal, si vous voulez conserver la paix, et l'union dans vos familles... L'innocent Joseph n'avait d'autre crime aux yeux de ses frères, que d'être plus aimé de son père, et il devint l'objet de leur jalousie, la victime de leur fureur (*Id., ibid.*). »

« Donnez de bonne heure à vos enfants le goût et l'amour du travail ; dissuez-vous les occuper à quelque chose d'inutile, n'hésitez point à le faire, car l'oisiveté est le plus dangereux ennemi de la vie, c'est la source de tous les maux, c'est la mère de tous les vices. Le travail, au contraire, c'est la santé, c'est la vie du corps, c'est le soutien de l'âme ! Si donc vous n'avez point de fortune à laisser à vos enfants, apprenez-leur du moins à gagner

honorablement leur vie dans une profession honnête, et, autant que possible, en rapport avec leurs goûts et leurs inclinations (*Id., ibid.*). »

« Ils sont bien coupables les parents qui, sans autre régle que des affections aveugles, des intérêts mondains, des considérations frivoles, disposent de l'avenir de leurs enfants, placent l'un dans un état, l'autre dans un autre, sans même les consulter, se débarrassant de celle-ci, sa- crifiant celle-là, en enchaînant leur destinée à des regrets certains, à des malheurs imprévus (*Id., ibid.*). »

« A la naissance d'un enfant, quand l'eau du baptême a coulé sur son front, Dieu dit à ses père et mère : *Élevez-le pour moi, je vous le redemanderai un jour.* (*Id. ibid.*) *Et vos, patres, educate filios in disciplina et correptione Domini* (ad Ephes., vi, 4). »

« Mon enfant, disait Tobie à son fils, nous avons peu de fortune, mais nous sommes assez riches si nous avons la crainte de Dieu. — C'est là, en effet, le plus précieux héritage que l'on puisse laisser à des enfants. Mais est-ce là le langage que l'on tient ordinairement à l'enfance ? Oh ! non, mes frères, il semble que l'on soit pour tous les jours sur la terre, tant on néglige les intérêts du ciel. On stimule par des paroles et des actions l'orgueil des enfants ; on leur enseigne la soif des richesses en promenant leurs regards sur les biens et les grandeurs du monde ; on leur enseigne les sciences du monde, l'art de parler au monde, de plaire au monde, de calculer les intérêts du monde, un peu de grammaire, un peu d'arithmétique, la lecture, l'écriture, et l'on est content. Il semble qu'il n'y ait dans tout cela rien pour l'éternité. Qu'y a-t-il même pour former l'homme ? Rien. A quatorze ans vous aurez peut-être un enfant qui saura tourner une phrase, calculer ses ressources et même encore les ressources des autres, et qui se croira un savant de premier ordre. Vous aurez semé le vent, vous recueillerez la tempête. L'orgueil, grandissant dans son âme, vous en ferez un lecteur ou un héros de roman qui ne se croira jamais à sa place. Pourrait-il en être autrement ? Enflé par ce qu'il appelle la science, il se croit au-dessus de tous les autres. — Est-ce à dire que je blâme la science